

Aux directrices et directeurs des médias de la presse régionale

Fermeture temporaire de la polyvalente de Saint-Georges

LE RETOUR EN CLASSE EST PRÉVU POUR LE MARDI 14 AVRIL 2009

Ville de Saint-Georges, le 9 avril 2009 – Suite à la fermeture temporaire de la polyvalente de Saint-Georges causée par un incendie mineur, le 9 avril 2009, la direction de l'établissement scolaire avise les parents et les élèves que le retour en classe est prévu pour le mardi 14 avril 2009 selon l'horaire habituel. Entre temps, toutes les activités sont annulées par la fermeture complète de l'établissement.

La direction de la polyvalente de Saint-Georges tient par ailleurs à rappeler que le plan d'évacuation de l'école a été appliqué très rapidement grâce à la diligence du personnel afin d'assurer la sécurité des élèves. Le service du transport scolaire est venu chercher les élèves pour les accompagner à la maison. Les parents des élèves en adaptation scolaire ont été contactés individuellement pour assurer un retour sécuritaire à la maison.

Enfin, l'origine de l'incendie est sous enquête par les autorités du Service de sécurité incendie et du Service de police de Ville de Saint-Georges. La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, par l'entremise de son directeur général, monsieur Normand Lessard, souhaite par ailleurs les remercier pour leur grande collaboration dans la gestion de cet événement.

-30-

Source :

Nicolas Rochette
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
nicolas.rochette@csbe.qc.ca